



Peut-on stopper un leasing en cours de contrat et comment?

Par **mmcc**, le **17/03/2013** à **10:55**

Bonjour

J'ai souscrit a un leasing pour une voiture en 2010.

Le leasing s'arrete en 2015 et l'option achat s'eleve a 3988€

Le kilometrage dans le contrat est plafonné a 60000kms et la voiture arrive à ce kilometrage...

Je souhaite investir dans l'immobilier et dans tous les cas je ne pourrais pas l'acheter.

Je cherche au plus vite à la rendre ou à faire un transfert de locataire pour la société de Leasing.

Par contre impossible d'obtenir des informations auprès du concessionnaire ou du service client de la société de leasing concernant ce plafonnement de kilométrage...

Dans quel cas le supplément tarifaire a cause du depassement des 60 000kms est-il a payer?

Je suis perdue!!! Aidez moi SVP

Merci d'avance. MMCC